

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

20 octobre 2017

PLFSS POUR 2018 - (N° 269)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**AMENDEMENT**

N ° 740

présenté par  
M. Véran

-----

**ARTICLE 10**

Compléter cet article par les trois alinéas suivants :

« V. – Le code de l'action sociale et des familles est ainsi modifié :

« 1° Après le mot : « travail », la fin du quatrième alinéa de l'article L. 232-15 est supprimée ;

« 2° Après le mot : « travail », la fin du dixième alinéa de l'article L. 442-1 est supprimée. »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement de coordination.